

Proposition pour la mise en place d'un réseau de personnes ressources pour la mobilité franco-allemande au niveau académique et des Länder.

De nombreuses suggestions sont parvenues à l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse de mettre en place un réseau de multiplicateurs dans le cadre scolaire, enseignants relais pour les autres enseignants. Ces « personnes-ressources » pourraient apporter soutien, expertise, conseil et informations à leurs collègues pour l'organisation de mobilités scolaires. Ces professeurs experts soutiendraient le travail des services des relations internationales mis en place par les autorités éducatives en France et en Allemagne (DAREIC/ *Austauschreferenten*).

L'OFAJ souhaite proposer, en coopération avec les *Bundesländer* et académies volontaires, d'expérimenter sur l'année scolaire 2018-2019, la mise en place d'un réseau d'enseignant ressources.

L'objectif d'un tel réseau est de renforcer la circulation d'informations et d'expériences sur les échanges franco-allemands, de manière locale et ancrée dans la pratique. Il s'agit de proposer un relai complémentaire dans le dialogue entre enseignants d'une part, mais aussi entre les enseignants, les autorités scolaires au niveau régional et l'OFAJ d'autre part. Le choix des experts aura lieu sur proposition des *Austauschreferenten* des *Länder* et des DAREIC dans les académies (en concertation avec les IA-IPR de la discipline de l'enseignant envisagé). Des enseignants occupent déjà une fonction équivalente dans certaines académies ou certains *Länder* : Il paraît opportun de s'appuyer sur leur expérience en les proposant.

Les professeurs ressources seront choisis parmi ceux qui attestent d'un engagement marqué dans la coopération franco-allemande et dont les compétences dans ce domaine sont avérées.

Il conviendra que les fonctions et actions du professeur ressource viennent s'intégrer aux stratégies de chaque académie et *Land* sous le contrôle du DAREIC ou de l'*Austauschreferent*. Il appartiendra donc à chaque autorité éducative académique ou des *Länder* de définir précisément en lien avec l'OFAJ les modalités de cette prestation-conseil pour une communication maîtrisée et afin d'éviter les fonctions-doublons (par exemple en France, ERAIE et chargés de mission DAREIC). La mission confiée devra rester compatible avec les obligations de service des enseignants concernés. Le rôle du professeur ressources peut être formalisé dans une lettre de mission de l'OFAJ.

Un budget lui sera alloué par l'OFAJ à hauteur de 1000 Euros maximum en remboursement des frais de mission et des manifestations organisées. L'OFAJ réunira annuellement ces personnes ressources lors d'un séminaire franco-allemand dans un but de formation et de transfert d'information et d'échanges de savoir-faire sur la mobilité franco-allemande individuelle et de groupe.

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél.: +33 1 4078 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Tâches
proposées :

- Information sur les programmes, sur invitation des écoles (au minimum 4 heures par année scolaire), en coopération étroite avec les institutions scolaires académiques et des Länder.
- Mise en place de manifestations ponctuelles et locales : réunions d'information, échange d'expérience sur les programmes, tutorat de tuteurs Sauzay ou Voltaire, formations sur certains thèmes précis de l'échange, etc (au minimum 4 heures par année scolaire) en coopération étroite avec les institutions scolaires académiques et des Länder.
- Proposer un temps ponctuel de formation (minimum 3 heures par année scolaire) sur un des enjeux de l'échange scolaire (accueil en mobilité individuelle, pédagogie du projet de l'échange, etc) ouverts aux enseignants de l'académie ou du Land.
- Interlocuteur privilégié pour les enseignants sur les questions de mobilité franco-allemande.

Conditions :

- Expérience dans la mise en place d'échanges franco-allemands (individuels et de groupe).
- Intérêt pour le travail en réseau et le dialogue avec les autorités scolaires et l'OFAJ.
- Intérêt pour l'utilisation de nouveaux médias (Teletandem et formation à distance)
- Nécessité de se tenir continuellement au courant des évolutions dans les programmes de l'OFAJ en direction du public scolaire.
- Participation au séminaire annuel organisé par l'OFAJ.
Accepter la publication sur le site académique et sur le site de l'OFAJ de ses coordonnées professionnelles.

Apport de
l'OFAJ:

- Animation et coordination du réseau (personne dédiée), en étroite dialogue avec les autorités scolaires compétentes
- Mise en place d'un séminaire annuel commun
- Mise à disposition d'un budget d'environ 1 000€ par expert et par année scolaire pour remboursement des frais engagés (déplacements, manifestations,...)
- Mise à disposition de brochures et matériel d'information

51 rue de
l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél.: +33 1 4078 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tel.: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org